

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SIGSP DE MALESTROIT
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi huit décembre, le Comité Syndical, légalement convoqué le jeudi quatre décembre, s'est réuni en salle du Conseil municipal de Malestroit, en séance publique, conformément à l'article 2121-7 du Code général des collectivités territoriales

Présents (13) :

NOM	Prénom	Commune	Statut
GICQUELLO	Bruno	Malestroit	Titulaire
LE SAUTER LE BEL	Michelle	Malestroit	Titulaire
GUILLAUME	Sylvie	Malestroit	Suppléante
ROBERT	Armelle	Saint-Marcel	Titulaire
MODICOM	Nolwenn	Saint-Marcel	Titulaire
DESMAS	Xavier	Saint-Marcel	Suppléant
MARCY	Christelle	Missiriac	Titulaire
TOUZE	Annie	Missiriac	Titulaire
ROUGIE	Alexandre	Missiriac	Suppléant
BALAC	Loïc	Pleucadeuc	Titulaire
ROUX	Patricia	Pleucadeuc	Titulaire
GUILLOUCHE	Elodie	Pleucadeuc	Suppléante
GUE	Thierry	Ruffiac	Titulaire
BOEFFARD	Stéphanie	Ruffiac	Suppléante
HOUEIX	Marie-Claude	Ruffiac	Titulaire
BERTHET	Michel	Saint-Laurent-sur-Oust	Titulaire
PERRET	Morgane	Saint-Laurent-sur-Oust	Titulaire
ASFEZ	Peggy	Saint-Laurent-sur-Oust	Suppléante

Absents ayant donné pouvoir (3) : Michel BERTHET donne pouvoir à Morgane PERRET, Patricia ROUX donne pouvoir à Elodie GUILLOUCHE, Annie TOUZE donne pouvoir à Alexandre ROUGIE

Absents excusés (2) : Xavier TOUZE, Peggy ASFEZ

Secrétaire de séance : Michelle LE SAUTER LE BEL est nommée secrétaire de séance.

2025_12_08_02 - Délibération portant sur la décision modificative n°1

Monsieur le Président expose :

Vous avez eu le projet de décision modificative avec votre convocation. Cette décision concerne principalement deux points : le financement des travaux du bâtiment B et la mise en conformité du réseau informatique.

Concernant les travaux du bâtiment B, il s'agit de régler les factures liées aux honoraires de l'architecte ainsi qu'aux différentes études obligatoires en cours ou réalisées : étude du plomb, étude parasitaire, étude de sol, levée topographique et reconnaissance des réseaux entre autres.

Ensuite, concernant la mise en conformité du réseau informatique : un diagnostic réalisé avec la cellule cybersécurité PrésAnSCE 56 de la gendarmerie nous a alerté sur la nécessité de sécuriser le réseau de l'école. Les actions prévues incluent l'installation de la fibre, la mise à jour du réseau télécom et wifi, l'installation d'un pare-feu et d'un serveur avec séparation des réseaux et l'achat de 8 PC portables. Ces mesures sont nécessaires pour deux raisons principales :

- les ordinateurs actuellement utilisés sont obsolètes, car ils sont sous Windows 7 alors même que les interfaces Windows 10 ne sont plus mises à jour
- les enseignants utilisent leurs ordinateurs personnels dans le cadre de leur travail, ce qui augmente les risques informatiques

Ces travaux seront réalisés par le prestataire déjà engagé par la Mairie de Malestroit, dans le cadre de notre contrat de maintenance, sans frais supplémentaires pour le SIGSP pour la préparation en atelier et la mise en place des équipements.

Après délibération, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- d'adopter le projet de décision modificative n°1.

Michelle LE SAUTER LE BEL

Secrétaire de séance



Bruno GICQUELLO

Président du SIGSP




Ecole Intercommunale
PAUL GAUGUIN